

BREF



**CE VENDREDI**

Bonjour Bruxelles, Olivier François et Marc Lescroart reçoivent Christine Dupont, conservatrice du musée La Fonderie; Joël Grignard, bassiste du groupe Moonsoon au sujet du festival Boutik Rock. Et les bons plans de Géraldine pour le week-end.

**EMPLOI**

**Le chômage reste stable**

La Région bruxelloise comptait, à la fin du mois de janvier, 97.687 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI), parmi lesquels 17.087 jeunes de moins de 25 ans (soit 37,8 de moins qu'en décembre), a annoncé mercredi l'Office Régional de l'Emploi (ORBE). Le taux de chômage, désormais communiqué chaque mois, s'élève quant à lui à 21,3 % (19,6 % pour les hommes, 23,3 % pour les femmes). Ce taux, reste stable par rapport à la fin de l'an dernier, prend en compte l'accroissement, entre juin 2002 et juin 2004, de plus de 20.000 personnes de la population active bruxelloise. Au mois de janvier, l'ORBE a reçu 1.496 offres d'emploi, soit une augmentation de 426 offres par rapport au mois de décembre et de 320 offres par rapport au janvier 2005 (respectivement +39,8 % et +27,2 %). (b)

**BRUXELLES**

**La ville informatisera l'Etat civil de Kinshasa**

La Ville de Bruxelles va doter le service de l'Etat civil de la Ville de Kinshasa d'ordinateurs, de scanners et de logiciels aux fins de sauvegarder numériquement les actes de naissances. C'est en substance le message qu'ont délivré les échevins de la Ville de Bruxelles Bruno de Lille (Solidarité internationale) et Jean-Baptiste De Cree (Etat civil) au gouverneur de la Ville de Kinshasa, au cours d'une mission d'évaluation du partenariat entre les deux villes. Selon les deux échevins, les naissances étaient à peine enregistrées l'émission 10.000 sur une population... arrivés... (b)

Folklore / La gilde du Grand Serment royal fête ses 625 ans

# Aucun trait sur l'histoire

**LES ARBALÉTRIERS de la place Royale célèbrent le 625<sup>e</sup> anniversaire de leur gilde. Quand l'histoire entre dans le sport.**

Un bruit sec et la flèche se fige dans le carton, dix mètres plus loin. Un peu plus haut et c'était la tournée générale. Jouer à l'arbalétrier n'est pas sans danger. Dans ce cas-ci, pour le portefeuille. Dommage, malgré tout, de n'avoir pas visé dans le mille. Surtout qu'ils ont tout prévu, derrière le bar.

Cari-ri, au fond de l'impassé du Borgendael, place Royale, on sait recevoir les invités, novices ou tireurs confirmés. Non sans une certaine distinction. Au premier contact, le profane la qualifierait de surramine. C'est un peu normal; voilà 625 ans que les membres de la gilde du Grand Serment royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles

veillent sur les traditions. Une activité d'ailleurs inscrite dans les statuts de cette gilde, constituée en ASBL depuis 1968. Son objet est double: « le respect des traditions historiques et folkloriques qui s'y rattachent dans l'esprit de la charte octroyée aux arbalétriers et confirmée (...), et l'exercice du tir à l'arbalète et, plus généralement, toutes les activités qui, directement ou indirectement, sont connexes à cet exercice ».

« Quand on parle de traditions, il s'agit non seulement pour nous de transmettre le respect de doctrines ou de coutumes qui organisent nos activités, mais aussi le respect de la Ville de Bruxelles », explique Luc Bernaerts, l'archiviste de la gilde, qui

porte la barbe, forcément blanche, comme une décoration.

On l'imagine très bien le jour de l'Ommevang, défilant en compagnie des membres de l'autre gilde de bruxelloise, celle de l'Ancien Grand Serment royal et noble des arbalétriers de Notre-Dame du Sablon.

**6, 10 ou 20 mètres**

C'est, du reste, la gilde du Grand Serment royal qui est à la base de la création d'une société de l'Ommevang, en 1928, alors que la tradition était tombée dans l'oubli pendant plus de cent ans. Le regard n'est pas toujours tourné vers le passé. Si, on l'a dit, la tradition indique la direction à suivre et à respecter, le sport res-

te, par définition, le moteur des arbalétriers.

Une fois par semaine, les membres de la gilde s'essaient aux différents tirs (6, 10 ou 20 mètres) qui permettent les salles, d'anciennes caves aujourd'hui richement décorées de tableaux et d'objets divers.

« Nous accueillons aussi des groupes pour des "intenses", explique Luc Bernaerts. Et le public est le bienvenu. Devenir membre chez nous (NDLR: la cotisation s'élève à 75 euros), c'est une manière de faire un sport de concentration, dans une ambiance très conviviale, et, en même temps, d'en apprendre beaucoup sur Bruxelles, par le petit bout de la lorgnette. » ■

FABRICE VOOGT

**REPÈRES**

Préviéte d'un timbre postal spécial « Les Arbalétriers », le 18 février. La vente aura lieu dans le local-musée de 9 à 18 heures. Le timbre sera émis à 600.000 exemplaires en version « gomme » et à 10 millions d'exemplaires en version « autocollant ». Des conférences de présentation de l'histoire du Grand Serment auront lieu le même jour à partir de 11 heures. Egalement au cours de la journée: démonstrations de tirs.

Exposition « Clin d'œil sur l'arbalète », du 24 mai au 23 juillet. Où? A la maison des Traditions et du Folklore, 19 rue du Chêne à 1000 Bruxelles.

Journées de la gilde, le 28 mai. Intronisation des Roys de l'année 2006 et prestation de serment des nouveaux compagnons lors de la messe qui aura lieu dans l'église Notre-Dame des Victoires du Sablon. Les membres du Grand Serment descendront ensuite rendre hommage à Manneken-Pis, revêtu du costume offert en 1957. Grand-Place de Bruxelles, le 29 juillet. Démonstration de tir sur la Grand-Place.

Journée du patrimoine « La corps et l'esprit », le 16 et 17 septembre. Le local-musée sera ouvert tout le week-end. La gilde participera également aux Fêtes du folklore sur la Grand-Place de Bruxelles.

Adresse, Impasse du Borgendael, place Royale 7/9 à 1000 Bruxelles.

Information, www.membres.lycos.fr/arbaletriers-bruxelles ou arbaletrier625@hotmail.com



Georges Désir veut réduire l'impôt foncier de 4% à Woluwe-St-Lambert. « Une mesure qui bénéficiera aussi aux trois sociétés de logement social », a dit le maire à la « DH ». (Photo: S. DEWIL)



LA CONCENTRATION EST UN ÉLÉMENT essentiel dans la réussite du tir à l'arbalète. PHOTO SYLVIE DELNESTÉ.